

Licence Professionnelle - Management des activités commerciales (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP30095

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**

Code(s) NSF :

312 : Commerce, vente

314 : Comptabilité, gestion

320 : Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Date d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024**

CERTIFICATEUR(S)

—

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université d'Angers	-	-
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Sud	-	http://www.univ-ubs.fr (http://www.univ-ubs.fr)
Université de Cergy-Pontoise	-	http://www.u-cergy.fr (http://www.u-cergy.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université Grenoble Alpes	-	-
Université de Limoges	-	http://www.unilim.fr (http://www.unilim.fr)
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)
Université Paris 13	-	-

Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Réalisation d'études de marché
- Elaboration et qualification de bases de données clients
- Gestion d'un portefeuille clients
- Mise en place de programmes de fidélisation
- Management d'une équipe commerciale
- Organisation d'événements commerciaux (salons, foires, portes ouvertes...)
- Création de supports de communication
- Animation Web : réseaux sociaux, sites marchands...

Compétences attestées :

- Définir et piloter un plan d'actions commerciales : objectifs et moyens à mettre en œuvre, mesures correctrices
 - Développer des projets de gestion de la relation client
 - Concevoir et réaliser des enquêtes clients : satisfaction, besoins, vente
 - Analyser et traiter des données commerciales
 - Mesurer la qualité de la relation client
 - Optimiser la valeur client et la segmentation de la clientèle
 - Concevoir et piloter des programmes de fidélisation
 - Développer et animer la relation commerciale/clientèle sur tout type de canal, en particulier via les TIC
 - Manager une équipe commerciale
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30095BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP30095BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP30095BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	

<p>RNCP30095BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
<p>RNCP30095BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP30095BC06</p> <p>Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et piloter un plan d'actions commerciales : objectifs et moyens à mettre en œuvre, mesures correctrices • Développer des projets de gestion de la relation client • Concevoir et réaliser des enquêtes clients : satisfaction, besoins, vente • Analyser et traiter des données commerciales • Mesurer la qualité de la relation client • Optimiser la valeur client et la segmentation de la clientèle • Concevoir et piloter des programmes de fidélisation • Développer et animer la relation commerciale/clientèle sur tout type de canal, en particulier via les TIC 	
<p>RNCP30095BC07</p> <p>Management et animation d'équipe</p>	<p>Manager une équipe commerciale</p>	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI**Secteurs d'activités :**

- G46 : commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- G47 : commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

Type d'emplois accessibles :

- Attaché / Attachée commercial(e)
- Responsable de la force de vente
- Manager commercial / Manageuse commerciale des forces de vente
- Chargé du développement de marché
- Gestionnaire de bases de données liées à la gestion relation client

Code(s) ROME :

- M1704 - Management relation clientèle
- M1705 - Marketing
- M1707 - Stratégie commerciale
- D1406 - Management en force de vente

Références juridiques des réglementations d'activité :**VOIES D'ACCÈS****Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :****Validité des composantes acquises :**

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

-

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none">- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017
- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018
- Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
- Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
- Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015
- Université Paris descartes - Paris 5, arrêté du : 12/10/2015

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université d'Angers (http://univ-angers.fr/licence_professionnelle/management_des_activites_commerciales)

Université de Bordeaux (http://u-bordeaux.fr/licence_professionnelle/management_des_activites_commerciales)

Université de Bretagne Sud (http://univ-ubs.fr/licence_professionnelle)

[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Cergy-Pontoise (http://u-cergy.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Bourgogne - Dijon (http://u-bourgogne.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université Grenoble Alpes (http://uga.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Limoges (http://unilim.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université Claude Bernard - Lyon 1 (http://univ-lyon1.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université Paris 13 (http://univ-paris13.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université Paris Descartes - Paris 5 (http://u-parisdescartes.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Rouen (http://univ-rouen.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Clermont Auvergne (http://www.uca.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Lorraine (http://univ-lorraine.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens (http://www.u-picardie.fr/licence_professionnelle
[/management_des_activites_commerciales\)](#)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019 (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16435>)